



Erreur date de naissance sur contrat assurance

Par **bibiche02400**, le **08/02/2010** à **15:40**

Bonjour, j'ai fait assurer mon nouveau véhicule le 26/01/2010 lorsque je signe le contrat je me rend compte que tout est faux (date de naissance, de permis, lieu de garage, second conducteur, et date d'échéance) l'assureur me dit de signer le contrat et que tout sera rectifié, depuis, plus aucune nouvelle quand je vais à l'assurance ils me disent d'attendre quand je les appelle ils me disent qu'ils me rappellent et ne le font pas ils me disent qu'ils m'envoient des documents et je ne reçois rien il ne veulent pas m'imprimer un contrat correct pour toutes ces raisons, comment je peux annuler le contrat et aller me faire assurer ailleurs sachant que je ne suis pas à ma date d'échéance merci de votre aide et d'une réponse rapide (car ils veulent me prélever 3 mois d'un coup le 20/02 et je ne sais pas si je dois faire opposition)

Par **bod**, le **08/02/2010** à **19:07**

Cette compagnie d'assurance doit avoir un service relation clientèle ou un médiateur (voir sur le contrat ou les conditions générales). Vous devriez vous adresser directement au siège de celle-ci d'abord par téléphone puis par courrier recommandé, sur ce courrier :
- détaillez vos démarches pour la mise à jour de votre contrat
- expliquez l'immobilité de votre interlocuteur avec ses coordonnées et le fait qu'il vous ait fait signer un contrat erroné
- joindre la copie du contrat
- correction faite des erreurs
- Demandez une réponse urgente
- L'idéal serait d'avoir le mail de l'interlocuteur traitant les cas particuliers de cette compagnie, essayez d'appeler
- si aucune réaction adressez-vous au greffe de votre tribunal
- bon courage